

# **Obsèques Chrétiennes**

## **Paroisses catholiques de Nouméa.**

Les familles endeuillées de Nouméa-ville, souhaitant que soient célébrées des obsèques chrétiennes pour leurs défunts, prendront contact auprès de la

### **Permanence des funérailles**

de l'Église Catholique au n° de téléphone ci-dessous :

**84 34 34**

Ils donneront toutes les précisions nécessaires.

Le célébrant de permanence sera alors contacté.

Il entrera en relation avec la personne responsable de la famille endeuillée pour organiser la cérémonie.

Il convient de noter qu'aucun acte religieux n'est payant en lui-même.

Il appartient cependant, en toute justice, qu'une participation raisonnable à la vie de L'Église, sollicitée pour la célébration de ces funérailles, laissée à la libre appréciation et aux moyens de chacun, soit versée au célébrant sur une base suggérée de 10.000 francs.

Si une famille a de faibles ressources, elle donnera la somme qu'elle peut offrir.